HOULE
50

On paiera pour un lac artificiel

JOSÉE HAMELIN
Lundi, 4 mai 2015 14:17
MISE à JOUR Lundi, 4 mai 2015 14:17

SAINT-HYACINTHE | Transport Québec s'apprête à investir plusieurs milliers de dollars pour construire un lac artificiel pour les poissons sur quelques-unes des meilleures terres agricoles du Québec.

Des agriculteurs de Sainte-Marie-Madeleine, en Montérégie, s'opposent au projet et souhaitent pouvoir continuer à cultiver les terres.

«Alors qu'on coupe dans les hôpitaux et dans l'éducation, le gouvernement est prêt à investir des milliers de dollars dans un projet qui n'a pas de bon sens», dénonce M. Martin. Ses voisins, Réjean Blanchette et Bruno Cordeau, sont du même avis.

Le MTQ projette d'aménager un lac de 5772 mètres carrés en bordure de l'autoroute 20 afin de favoriser la fraie des poissons. Ces travaux font suite à une condamnation du MTQ en vertue de la Loi sur les pêches. Transport Québec avait alors été condamné à réparer des dommages qu'il a causés lors de travaux de stabilisation des berges de la rivière Richelieu.

D'excellentes terres

La famille de M. Martin cultive la terre depuis 80 ans à cet endroit. Il souligne que ces parcelles comptent 20 pouces de terre arable et offrent des rendements exceptionnels. Selon lui, il s'agit d'une décision prise par des fonctionnaires qui n'ont aucune idée de ce qui se passe sur le terrain.

Les terrains appartiennent déjà au Ministère, mais sont utilisés par les agriculteurs depuis toujours.

Le MTQ n'a pas encore estimé les coûts du projet mais sa porte-parole, Isabelle Buisson, indique que près de 10 000 $ ont déjà été investis en travaux d'arpentage.

«Lors des semences, on voyait des drapeaux dans nos champs et on les enlevait. On ne se doutait pas que le MTQ voulait y faire un lac», raconte René-Carl Martin, qui exploite une terre à proximité.

Le MTQ a finalement informé les trois agriculteurs concernés que cette parcelle lui avait été cédée lors de la construction de l'autoroute.

Les agriculteurs mentionnent par ailleurs que le débit d'eau est très variable à cet endroit: «Au printemps, ça déborde et l'été, la rivière est presque à sec». Ils prédisent qu'aucun habitat pour poissons ne résistera à de telles variations.

Un mauvais emplacement

L'Union des producteurs agricoles de la vallée Maskoutaine n'endosse pas non plus le projet. Elle souhaite que le MTQ

envisage d'autres emplacements pour son bassin. Elle souligne que le terrain est situé sur de l'argile bleue qui est très propice aux glissements de terrain. De plus, elle croit que ce plan d'eau va attirer des animaux, ce qui augmentera les risques de collision avec les automobilistes.

L'appui de la municipalité

Le MTQ souhaite obtenir l'appui de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine avant d'acheminer une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Son maire, Simon Lacombe, assure qu'aucune décision n'est encore prise.

La CPTAQ n'a pas reçu de demande de dézonage ou d'usage à des fins autres que l'agriculture pour ces lots. Toutefois, sa porte-parole, Agnieszka Jarnuszkiewicz, affirme avoir reçu un accusé de réception de la municipalité, lui disant qu'une demande allait bientôt lui être acheminée.